

ACTION DOCUMENT UNIQUE

Chers Adhérents,

Dans le cadre de la prévention des risques professionnels et en tant qu'employeur vous avez l'obligation de réaliser un document unique d'évaluation des risques professionnels. Pour vous aider à mettre en place cet outil, la CAPEB vous propose une ½ journée d'information en session collective qui sera suivie d'une visite individuelle en chantier ou en entreprise :

> Groupes de travail d'une ½ journée avec l'OPPBTB de 8 h 30 à 12 h à la CAPEB à CHALON-SUR-SAÔNE

- pour les entreprises de GROS ŒUVRE : vendredi 15 septembre 2017
- pour les entreprises de SECOND ŒUVRE : vendredi 22 septembre 2017

Au programme :

> Intervention de l'OPPBTB

Intervention de Madame Caroline DA COSTA PINHO, conseillère en prévention

- Comprendre les enjeux de l'évaluation des risques et l'intérêt du document unique
- Apprendre à maîtriser les méthodes et outils de réalisation du document unique
- Aide personnalisée à l'élaboration du document unique avec un suivi individuel
- Questions Réponses à vos questions

ATTENTION : l'usage d'un ordinateur connecté à internet étant requis, MERCI d'apporter votre ordinateur portable

Nous vous attendons nombreux à cette demi-journée d'information !

Toni SPINAZZE
Président de la CAPEB 71

C'est UTILE et IMPORTANT Pas d'hésitation, je M'INSCRIS !

BULLETIN – RÉPONSE – Groupe de travail « Action Document Unique »
à CHALON-SUR-SAÔNE (à retourner avant le 12/09/2017)

> Pour vous inscrire, merci de retourner ce bulletin par courrier,
par mail : capeb71@capeb71.fr ou par fax au 03.85.90.97.79

M et/ou Mme

- Participera à la réunion : « Action Document Unique »
- le 15/09/2017 à CHALON-SUR-SAÔNE - Nb de personnes :
 - le 22/09/2017 à CHALON-SUR-SAÔNE - Nb de personnes :
- Ne participera pas

*Coordonnées ou cachet de l'entreprise
(utile pour vous recontacter en cas de besoin)*